



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
DIRECTION DES FABRICATIONS MILITAIRES
PREMIÈRE RÉGION MILITAIRE
ÉTABLISSEMENT D'HABILLEMENT ET DE COUCHAGE
CHAHID EL DJILALI BOUDARNANE

وزارة الدفاع
مديرية الصناعات العسكرية
القيادة العسكرية الأولى
مؤسسة الألبسة والوسائد النسيجية
الشهراد الجليلي بoudarnane

AVIS DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'établissement d'habillement et de couchage informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé N°033/EPIC-EHC/2023, publié le 22/06/2023, portant sur la réalisation d'un bloc réfectoire en RDC au niveau de l'Unité de Production Ain Defla/EHC.

À l'issue de la procédure d'évaluation des offres techniques et financières effectuée par la commission d'évaluation des offres, le marché a été attribué provisoirement à l'ETB-TCE FERSAOUI MOUSSA/AIN DEFLA selon le tableau ci-dessous :

Soumissionnaire	Numéro D'identification Fiscal	Note Technique	Note Financière	Montant de l'Offre financière (DA/TTC)
ETB-TCE FERSAOUI MOUSSA/AIN DEFLA	180440 100 244 191	38,75/50	50/50	83 309 752,79

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré par le service contractant peuvent introduire un recours dans les délais de dix (10) jours ouvrables à compter de la date de la présente lettre auprès de la *Commission des Marchés de l'établissement/EPIC-EHC* sise à l'adresse ci-après :

ÉTABLISSEMENT D'HABILLEMENT ET DE COUCHAGE
148, AVENUE DE L'ALN, HUSSEIN-DEY, ALGER.
BP 122, Hussein Dey, Alger

N.B. :

- Le recours doit être parvenu dans le délai requis et contient les informations, ci-après, sous peine de rejet :
- Le nom, qualité, raison social, numéro de téléphone, numéro de fac-similé et adresse du siège social ;
 - Le NIF ;
 - La référence et l'objet de la procédure ;
 - L'objet et le motif du recours avec précision accompagné des pièces justificatives ;
 - La date d'établissement, la signature et le cachet du soumissionnaire.